

Présidence

Mercredi 8 août 2018

COMMUNIQUÉ

Dossier du Ruamm : le gouvernement dénonce la désinformation

Une fausse information circule actuellement sur les réseaux sociaux, selon laquelle le président du gouvernement voudrait augmenter les cotisations Ruamm des travailleurs indépendants.

Le gouvernement dénonce cette désinformation et appelle les Calédoniens à ne pas tomber dans ce piège grossier ni croire ces propos mensongers.

Le gouvernement souhaite apporter les précisions suivantes :

Le 23 avril 2018, il a adressé au Congrès un rapport d'orientation sur les pistes potentielles de réforme du système de santé calédonien. Celui-ci dresse la liste exhaustive de toutes les mesures de maîtrise des dépenses de santé.

Ce rapport a fait l'objet d'un examen par les élus du Congrès réunis en commission plénière le 12 juillet dernier, qui ont émis un avis sur chacune des mesures.

S'agissant particulièrement des mesures relatives à l'optimisation des ressources et recettes complémentaires pour rétablir la situation du Ruamm, les élus du Congrès, à l'unanimité, ont rendu un avis favorable pour confier aux partenaires sociaux la conduite d'un travail sur l'assiette des cotisations sociales, assorti d'un examen du régime de cotisation et d'abattement dont bénéficient les travailleurs indépendants.

Forts de cet avis, le président du gouvernement Philippe Germain et le membre du gouvernement en charge du secteur de la santé, Valentine Eurisouké, ont adressé, le 27 juillet dernier, un courrier aux partenaires sociaux (patronat et syndicats de salariés), leur confiant la responsabilité d'ouvrir cette réflexion au sein du Conseil du dialogue social afin d'émettre des propositions concertées d'ici à la fin de l'année 2018.

La même démarche a également été initiée en faveur des économies de santé identifiées et validées par le Congrès.

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et lemagdugouv.nc ***

Ces précisions confirment qu'en aucun cas le président du gouvernement n'a décidé, ni même demandé, l'augmentation des cotisations Ruamm des travailleurs indépendants.

Le président du gouvernement tient à rappeler qu'il a publiquement pris position contre la hausse de la fiscalité - y compris celle qui pèse sur le coût du travail - pour privilégier la maîtrise des dépenses à travers la réforme de la gouvernance.

Cette désinformation dangereuse souligne surtout l'irresponsabilité dont font preuve certains à des fins politiciennes, au moment où le travail nécessaire au règlement de la situation du Ruamm impose à tous de faire preuve d'intelligence et de volonté.